

C'est une constatation douloureuse. Chacun, dans la mesure de l'influence et des moyens d'action dont il dispose, devrait essayer de remédier à un si grand mal — mal d'autant plus grave qu'il met en péril l'âme même de ces pauvres malheureux !

Afin d'aider les bonnes volontés, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs une courte notice sur l'institution des jeunes aveugles de Montréal.

On se convaincra, à la lecture de ces lignes, qu'avec du zèle et de la persévérance, il ne serait pas difficile de diriger vers cette maison un nombre beaucoup plus élevé de jeunes aveugles.

L'établissement fut fondé en 1861, par un grand homme de bien, M. Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice. Il est dirigé par les Sœurs Grises.

La maison est grande, bien aménagée et très propre. Elle est destinée aux aveugles des deux sexes. Mais les pensionnaires ne se trouvent ensemble que dans les classes, au réfectoire et à la chapelle.

Tous peuvent recevoir à la fois l'enseignement *intellectuel et professionnel*.

Le cours d'études dure dix ans ; il embrasse l'enseignement des langues française et anglaise, de la littérature, de l'histoire, de la géographie et des mathématiques.

Dans des cours supplémentaires, on enseigne aussi le chant, la musique et l'harmonie. L'étude de ces dernières spécialités, qui forment une partie très soignée de l'instruction donnée à Nazareth, se continuent même après la dixième année, quand les élèves restent à l'institution.

Le cours professionnel comprend, pour les garçons : l'accordage des pianos, l'empeilage des chaises, la fabrication des paniers et des sièges cannés ; pour les filles : tous les ouvrages au crochet et au tricot, la couture à la main et à la machine.